

EST-CE QUE MA MÈRE RECONNAÎTRA SON ALCOOLISME ?

Par Profil supprimé Postée le 11/05/2016 21:35

Bonjour, j'ai 17 ans et j'ai toujours vécu ainsi, avec une mère alcoolique. Mes parents sont séparés depuis que je suis tout bébé et la garde a été donnée à ma mère tout naturellement. J'ai toujours grandi avec l'alcool omniprésent, autrefois avec le tabac et les drogues. Ce qu'il faut savoir sur ma mère c'est qu'elle est d'un naturel féministe paranoïaque et immature. Elle se braque à la moindre déplaisance. Alors mon père quand à lui est un peu dépassé par les événements sachant qu'il a sa propre maladie à gérer (il est en déficit respiratoire)

J'ai donc toujours eu du mal à gérer ça moi-même.

Hier après plus de 16 ans de remise en question et de souffrance suite j'ai finalement parlé de tout ça et décidé de faire mes valises car j'estime que je n'ai plus à vivre ça. Surtout quand j'ai pris conscience que contrairement à ses dires et c'est injures ce n'est pas moi la fautive. Je suis une enfant et je suis innocente. J'ai essayé de lui parler elle ne m'a même pas laissé finir la phrase "maman je voudrais te parler de quelques choses" on savait très bien toutes deux qu'elle savait de quoi je voulais lui parler.

Elle est empêtrée là-dedans depuis plus de 20 ans. Je suis parti car c'était impossible pour moi de continuer ainsi et également impossible de l'aider si moi-même je suis constamment en recherche d'aide.

Je ne sais pas comment faire pour lui faire prendre totalement conscience qu'elle est malade et peut-être aider.

Mise en ligne le 17/05/2016

Bonjour,

Vous vivez une situation difficile depuis de nombreuses années et nous comprenons que vous ne voulez plus vivre tout cela, vous ne voulez plus souffrir comme ça.

Votre mère boit et a consommé par le passé des drogues. Vous avez géré cela comme vous pouviez du haut de votre jeune âge, et nous savons que ça n'a pas dû être facile. Aujourd'hui, vous êtes capable de dire que vous n'êtes pas fautive, et vous vous rendez compte que vous ne pourrez pas l'aider si vous êtes vous-même constamment en recherche d'aide. Vous faites preuve d'une grande maturité !

On ne peut pas forcer quelqu'un à se faire aider si cette personne ne le souhaite pas, vous vous en êtes très certainement rendu compte au fil du temps auprès de votre maman. Le dialogue, la bienveillance et la patience peuvent faire avancer les choses, mais en aucun cas ce ne peut être au détriment de votre vie et votre bien-être propre. Il est primordial que vous restiez "l'enfant" dans la situation, et non pas le parent.

Vous ne savez pas comment faire pour lui faire prendre conscience et pour l'aider ; vous vous demandez si elle reconnaîtra un jour son alcoolisme. Nous ne pouvons pas répondre à cette question, et ne pouvons que souhaiter à votre mère de trouver, un jour, un équilibre et une sérénité sans ce produit. Toutefois, cette prise de conscience ne dépend pas de vous, nous vous encourageons dans cette attente, à prendre soin de vous, à construire votre vie, à vous entourer de personnes à même de vous soutenir et vous accompagner.

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) reçoivent toute personne concernée par un problème de consommation ; les proches peuvent y trouver conseil et soutien. Vous trouverez les adresses proches de chez vous via le lien proposé en fin de message. N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin. Par ailleurs, les Al-Anon (Alateen pour les enfants) sont des groupes de parole au sein desquels les proches de personnes alcooliques se retrouvent et se soutiennent mutuellement. Nous vous encourageons à aller faire un tour sur leur site...

Nous vous souhaitons de trouver un apaisement à ce qui vous a fait et vous fait encore souffrir, et nous vous encourageons à chercher de l'aide pour vous, à prendre soin de vous.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Autres liens :

- Un de mes parents boit, j'en souffre
- Comment aider mon parent qui boit
- Al-Anon, groupes familiaux